



Non paiement des derniers 5 pour cent achat sur plan

Par **FRANCE1955**, le **18/12/2019** à **12:31**

Bjr. En 2018 nous nous sommes engagés avec mon mari après la vente de notre maison à acheter un appartement sur plan sans faire de crédit. A ce jour avons réglés les 95 pour cent, les 5 pour cent restant nous devons les payer dans 1 mois. Entre temps nous sommes séparés, mon mari vit avec une autre femme. Nous sommes mariés sous contrat et chacun lors des appels de fond à mis sa part sauf que les 5 cent restant il ne veut pas payer. Est ce que si je fais un prêt pour payer la difference et ainsi avoir les clefs, je peux récupérer cette somme Lors de la vente?rnNous avons acheté au nom des 2. J'espere avoir été suffisamment claire.rnJe vous remercie par avance de votre réponsernCordialement

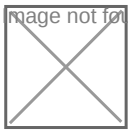
Par **nihilscio**, le **18/12/2019** à **13:06**

Bonjour,rnrnIl va bien falloir payer ces 5%. Si vous avez la possibilité de les payer en totalité, ce serait le plus simple. Vous vous épargnerez des tracasseries voire des frais de recouvrement. Vous récupérerez ultérieurement la part de votre mari. N'oubliez pas de conserver des preuves de vos paiements à opposer à votre mari lors de la liquidation de la communauté.

Par **morobar**, le **18/12/2019** à **18:06**

Bonjour,rnrn

Image not found or type unknown



rn[quote]rnépargnerez des tracaurnrn[/quote]rnInterpétation: des tracas et des travaux.rnrnUn peu comme mon épouse qui apelle les petits enfants des chicoufs.rnrnChic quand ils arrivent et ouf quand ils repartent.